Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213502354-20260427-2026042706-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de La Guerche-de-Bretagne
Commune de Rannée

Rannée

Convocation le : 23.04.2026
Affichage le : 23.04.2026

DELIBERATION 2026.04.27.06 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame MOREL Karine, Maire.

Etaient présents : MOREL Karine, LAHAYE Stéphanie, BRIANTAIS Catherine, DAGUIN Paul, GANACHE Jean-Michel, TAILLANDIER Isabelle, LEBRETON Didier, BIZEUL Claude, PELTIER Serge, MARTIN Patricia, DELANOE Nicole, LEMARIE Florence, RIPOCHE Anthony, TAILLANDIER Vincent.

Était absent et excusé : PELLISSON Patricia excusé donne pouvoir à Delanoe Nicole

Secrétaires de séance : Le Conseil Municipal a désigné Isabelle Taillandier conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 15
Quorum : 08
Présents : 14
Votants : 15

2026.04.27.06	Tarifs communaux

Madame Le Maire propose les tarifs suivants au conseil municipal :

LOCATION HALL DE LA SALLE DU TEMPS LIBRE

Le Conseil Municipal a accepté que le hall de la Salle du Temps Libre soit loué pour un vin d'honneur lorsque la Salle Polyvalente est occupée et que la Salle du Temps Libre est disponible. La décision de réserver le hall n'est envisageable qu'au moment de la manifestation, afin de ne pas entraver une éventuelle location de la Salle du Temps Libre.
Les tarifs de location du hall pour un vin d'honneur seront les mêmes que ceux appliqués pour la salle polyvalente, soit :

- **55 €** pour les « divers commune* »
- **80 €** pour les « hors commune »

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213502354-20260427-2026042706-DE

LOCATION DES SALLES

SALLE POLYVALENTE (80 personnes)

		AVEC OU SANS CUISINE	FORFAIT* CHAUFFAGE
JOURNEE	Associations communales	GRATUIT	25 €
	Divers Commune*	180 €	25 €
	Hors commune	260 €	25 €
WEEK-END ou 2 JOURS CONSECUTIFS	Associations communales	GRATUIT	50€
	Divers commune	235 €	50€
	Hors commune	340 €	50€
VIN D'HONNEUR	Associations communales	GRATUIT	12.5 €
	Divers commune	55 €	12.5 €
	Hors commune	80 €	12.5 €
REUNION CONCOURS OU EXPOSITION	Associations communales	GRATUIT	25 €
	Divers commune	55 €	25 €
	Hors commune	80 €	25 €

* ***Le forfait chauffage est appliqué automatiquement du 1er Novembre au 31 mars de l'année suivante.***

- En cas de location à la demi-journée par une association communale le forfait chauffage sera cumulé à l'année afin d'atteindre un minimum de 15€.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213502354-20260427-2026042706-DE

SALLE DU TEMPS LIBRE (270 personnes)				
		SANS CUISINE	AVEC CUISINE	FORFAIT CHAUFFAGE*
JOURNEE	Associations communales	GRATUIT	GRATUIT	35 €
	Divers Commune*	180 €	260 €	35 €
	Hors commune	260 €	390 €	35 €
WEEK-END OU 2 JOURS CONSECUTIFS	Associations communales	GRATUIT	GRATUIT	70 €
	Divers commune	235 €	340 €	70 €
	Hors commune	340 €	505 €	70 €
VIN D'HONNEUR	Associations communales	GRATUIT	GRATUIT	17,5 €
	Divers commune		75 €	17,5 €
	Hors commune		120 €	17,5 €
REUNION CONCOURS OU EXPOSITION	Associations communales	GRATUIT	GRATUIT	35 €
	Divers commune	75 €		35 €
	Hors commune	120 €		35 €
AUTRE	Club	70 €		35 €

* *Le forfait chauffage est appliqué automatiquement du 1er Novembre au 31 mars de l'année suivante.*

LOCATION VIDEO-PROJECTEUR

- 30,00 € pour les particuliers
- Gratuité pour les associations

LOCATION DU PODIUM

- Pour les associations 4 gratuités par an pour l'intégralité du podium, caution de 300 €, puis 30 € par location.
- Pour les particuliers : 50 € pour les 8 premiers m² puis 4 € par 2 m² supplémentaires, caution de 300 €

LOCATION DE L'AMPLIFICATEUR

- 30,00 € pour les particuliers
- Gratuité pour les associations

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213502354-20260427-2026042706-DE

CONCESSIONS EN TERRE ET CINERAIRES

Concession en terre :

	30 ANS	**50 ANS**
ADULTE	300 €	500 €
ENFANT	50 % du prix de la concession adulte = 150 €	50 % du prix de la concession adulte = 250 €

Concession cinéraire :

	15 ANS	**30 ANS**	**50 ANS**
EMPLACEMENT + CAVURNE	150 € + prix de la cavurne (se renseigner auprès de la Mairie)	300 € + prix de la cavurne (se renseigner auprès de la Mairie)	500 € + prix de la cavurne (se renseigner auprès de la Mairie)

JARDIN DU SOUVENIR :

Tarifs concession pour un emplacement de plaque sur la stèle funéraire :

Concession quindécennale (15 ans)	50 €
Renouvellement concession quindécennal	50 €

TARIF PÊCHE 2026

	Commune	**Hors commune**
A l'année	25 €	35 €
A la journée	4 €	6 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les tarifs communaux comme présentés ci-dessus
- **DE DIRE** que la présente délibération annule et remplace la délibération 2025.06.17.01 du 17 juin 2025.
- **DE PRECISER** que les tarifs seront en vigueur a compté du 1er mai 2026.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme
Le 27 Avril 2026
Le Maire, Karine Morel

MAIRIE DE RANNEE 35130